Ce titre doit comporter les indications suivantes :

- Le domaine de tension : lettre B.

- Le type d'opération (indice ou lettre)
  0 : Exécute ou dirige les opérations non électriques
  1 : Exécute des opérations d'ordre électrique
  2 : Assure la direction et l'application des travaux d'ordre électrique
  R : Effectue des interventions
  C : Effectue la consignation
  E : Effectue des opérations d'essai ou d'expertise

- La nature des opérations :
  T : Travailler sous tension
  V : Opérer au voisinage renforcé
  M : Manœuvrer, mesurer et essayer
  X : Effectuer des opérations particulières métiers

- Le domaine d'application : lettre **L** caractérise les opérations sur les véhicules/engins automobiles à énergie électrique embarquée.

- L'attribut : caractérise l'habilitation
  Chargé de réparation ou exécutant : B0L
  Expertise auto ou Essai : BEL
  Dépannage remorquage ou Déconstruction ou Contrôle Technique ou Opérations batterie ou Crash test et homologation : B1XL ou B2XL

Une habilitation relative à un type d'opération est spécifique à celle-ci et ne peut autoriser une autre nature d'opération.

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur ou son représentant et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être remis à un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée.

La perte éventuelle de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer, de son propre chef, les opérations pour lesquelles il est habilité. Il doit, en outre, être désigné par son chef hiérarchique pour l'exécution de ces opérations.

Durée de validité de l'habilitation :
Dans le cas d'habilitation TST, elle est valable pour une année glissante (soit une période de 12 mois).
Pour les autres habilitations la validité est de 36 mois.

GNFA
DEPUIS 1973

TITRE D'HABILITATION

pour opérations sur véhicules/engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie électrique embarquée en Basse Tension

TITULAIRE				EMPLOYEUR	
Nom, Prénom		Fonction		Dénomination	
Affectation				Coordonnées	

Opérateur	Symbole d'habilitation + attribut	Champ d'application		
		Véhicules concernés	Indications supplémentaires	Validité
Opérations d'ordre non électrique				
Chargé de réparation ou Exécutant	...			
Opérations d'ordre électrique				
Chargé de travaux ou Exécutant	...			
Chargé de consignation	...			
Opérations particulières				
Chargé d'essai	...			
Chargé d'intervention	...			
Chargé d'opération ou Exécutant	...			
Travaux sous tension				
Chargé de travaux sous tension ou Exécutant	...			

Le titulaire	Signature	L'employeur	Nom, Prénom		Date
			Signature		

Dates	Avis visite médicale	Symbole habilitation	Maintien ou refus	Motif de refus	Signatures	
					Employeur	Titulaire